

Frais scolaires 2025-2026

Les parents sont tenus de payer les frais scolaires par enfant inscrit à l'école et par année. Les parents appartenant aux organismes mentionnés ci-dessous sont exonérés du minerval scolaire, MAIS NON DES AUTRES FRAIS :

- Personnel des institutions de l'Union européenne (employé directement et de manière continue pour une période dont la durée est d'un an au minimum)
- Personnel enseignant détaché et non-enseignant des Ecoles européennes (avec contrat minimum d'un an)

Ces frais sont des forfaits annuels non remboursables. Une facture relative aux frais et si d'application au minerval vous sera envoyée en début d'année scolaire. Celle-ci devra être payée par virement endéans le délai imparti.

Maternel

Assurance scolaire	5,00 €
Frais d'impression & photocopies	10,00 €
Portfolio	10,00 €
Activités diverses (culturelles/sportives)**	45,00 €
Excursions par niveau (3 par an) maternelle***	82,00 €

Primaire

Agenda scolaire	5,00 €
Assurance scolaire	5,00 €
Frais d'impression & photocopies	14,00 €
Portfolio	10,00 €
Intermath	30,00 €
Cours de natation Woluwe (P1 & P2)*	210,00 €
Cours de natation Evere (P3 à P5)	130,00 €
Activités diverses (culturelles/sportives)**	45,00 €

Excursions/Sorties par niveau (3 par an) P1***	72,00 €
Excursions/Sorties par niveau (3 par an) P2***	93,00 €
Excursions/Sorties par niveau (3 par an) P3***	82,00 €
Excursions/Sorties par niveau (3 par an) P4***	110,00 €
Excursions/Sorties par niveau (3 par an) P5***	66,00 €

* Le prix comprend une carte de natation que votre enfant peut utiliser en dehors de l'école à partir du jour de l'accueil en septembre.

** Les activités diverses sont des activités organisées par l'école pour les élèves de maternelle et de primaire dans le cadre du programme et comprennent des activités sportives, culturelles, et de divertissement pour les enfants, etc.

*** Les sorties harmonisées par niveau d'une journée maximum (visite d'un musée, d'une exposition, d'un parc naturel, d'un parc scientifique, etc.) font partie du programme. Le programme détaillé par niveau est à communiquer. Le tarif comprend l'entrée et les frais de transport. Auparavant, la collecte de l'argent et le paiement de ces sorties étaient gérés par les trésoriers de classe. L'inclusion de ces sorties dans les frais scolaires signifie que les trésoriers de classe ne doivent pas s'occuper des questions financières de ces sorties. Les paiements seront gérés par l'école.

Secondaire

Agenda scolaire	10,00 €
Assurance scolaire	7,00 €
Frais d'impression & photocopies	20,00 €
Ateliers*	25,00 €
Carte d'étudiant (carte à puce)**	10,00 €
Casier élèves S1 à S5 (Location par an)	32,00 €
Casier élèves S6 à S7 (Location par an) (y compris chargeur électronique)	35,00 €
Droits d'inscription au Bac (S7 uniquement)	105,98 €
Excursions/Sorties par niveau S1, S3, S4, S5, S7***	50,00 €

* Les ateliers font partie du programme « Bien-être » de l'école secondaire et comprennent les éléments suivants : Mindset for Exams, Say No to Drugs, Smoking Cessation, Social Skills, Internet Safety, Road Safety, etc.

** Le coût de la carte d'étudiant est calculé sur la base d'une cotisation annuelle. Cette cotisation comprend non seulement la carte qui est remplacée périodiquement (pas nécessairement chaque année) mais aussi les frais de maintenance du système (logiciel, imprimante, etc.).

*** Les sorties par niveau pour les classes de S1, S3 et S4 font partie intégrante du programme des EE. Pour les élèves de S7, cet argent sert à l'organisation du Bac Day. Les détails seront communiqués avant les sorties. Les classes de S2 et S6 ne participent pas à cette sortie en raison du voyage scolaire obligatoire qui a lieu au printemps et de la sortie scolaire de biologie pour la classe de S5. Pour les S5, les 50 EUR facturés dans les frais scolaires seront un acompte pour le voyage de biologie qui aura lieu au printemps. L'inclusion de ces sorties dans les frais de scolarité signifie que les enseignants n'ont pas à se charger de la collecte de l'argent et des paiements pour les sorties de niveau. Les paiements seront gérés par l'école.